Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213502859-20260402-2026_008-DE

SAINT-JUST
terre de vie
et d'histoire

Grand Site
Mégalithique
de Bretagne

2026/008

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Just, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas DEBRAY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Nicolas DEBRAY, Mme Clarisse LECOQ, M. Cyril BONNO, Mme Sandrine GAUDIN, M. Christophe DETAIN, M. James BERMINGHAM, Mme Chantal BOURY, Mme Sonia DEBROUX, Mme Catherine DUTHU-DEBRAY, Mme Brigitte GARDET, Mme Aline HERVÉ, M. Hervé JARNOT, M. Jean-Marie LE GALL, Mme Emma MORIN, M. Rafaël MORTIER

Date de convocation : le 25 mars 2026

Secrétaire de séance : M. Christophe DETAIN

Objet :
Permis Exclusifs de Recherche de Mine Epona et Taranis : commission de suivi

Monsieur le Maire fait part que les 3 permis Taranis, Epona et Belenos ont été signés par le Ministre de l'Economie le 3 décembre 2025.

Breizh ressources peut désormais prospecter les parcelles des propriétaires qui ne s'y sont pas opposés.

Les personnes qui refusent tout prélèvement sur leurs parcelles doivent urgemment remplir un formulaire d'opposition.

Plusieurs associations et collectivités demandent la constitution d'une commission de suivi pour les PERM EPONA et TARANIS auprès du Préfet du Morbihan.

Monsieur le Maire rappelle qu'une telle commission permet d'assurer l'information des élus concernés, des riverains et des associations de protection de l'environnement entre autres, sur les programmes de travaux à venir du porteur de projet, leur mise en œuvre, leurs impacts et mesures correctives, d'une part, et sur l'avancement de leur réalisation, d'autre part.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'être solidaire de cette démarche et nomme référent de ce dossier M. James Bermingham.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Nicolas DEBRAY

MAIRIE de SAINT-JUST (I.-et-V.)

MAIRIE - 1, rue Abbé Corbe - 35550 SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine)
☎ : 02 99 72 00 46 - E-mail : mairie@saintjust35.fr
www.saintjust35.fr